

Mémo

À : À tous les directeurs & employés du 4545

De : Sylvain B. Lalonde – Président-directeur général

Date : 8 avril 2021

Objet : COVID-19/Port du masque médical

Bonjour à tous,

La CNESST a publié son communiqué concernant le port du masque médical en continu à l'intérieur des milieux de travail, comme mesure complémentaire de protection.

Cette mesure est applicable dans les bureaux du 4545 **à compter de ce matin, jeudi 8 avril 2021**. Pour celles et ceux qui n'ont pas de masque médical, nous en avons à votre disposition à la réception.

Pour consulter le communiqué de la CNESST, cliquez sur ce lien :

https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc100-2205_mesures-variants-covid_2021-04_v12_acc.pdf

Nous tenons à rappeler que le questionnaire Covid-19 doit être complété avant votre entrée ou à votre arrivée au 4545.

Le formulaire d'auto-évaluation de votre état de santé est accessible en ligne via ce lien :

<https://covid19.loisirsport.qc.ca/>

De plus, les mesures sanitaires en milieu de travail doivent être respectées.



Le télétravail demeure toujours une mesure obligatoire émise par le Gouvernement. Les dispositions mises en place par le RLSQ sont exceptionnelles, et ce, afin de permettre l'organisation et la gestion du travail de chaque organisme.

Espérant le tout utile, gardez votre sourire ; même derrière le masque !

Recevez nos salutations les plus cordiales.

Le président-directeur général,

Sylvain B. Lalonde

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Lalonde', with a stylized flourish above the name.

SBL/wbl